

Élection des Vice-Présidents

L'an deux mille vingt, le **lundi 05 octobre à 18h30**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 25 septembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Armorique du Centre culturel de l'Hermine à Sarzeau sous la présidence de M. David LAPPARTIENT. La Séance était ouverte au public et diffusée en direct sur internet.

Etaient présents à la présente délibération :

M. Noël PAUL (*Ambon*)
M. Pascal BARRET (*Arradon*)
M. Roland TABART (*Arzon*)
Mme Claire MASSON (*Auray*)
Mme Muriel CLÉRY (*Damgan*)
M. Luc LE TRIONNAIRE (*Elven*)
M. Daniel LORCY (*Ile d'Arz*)
Mme Brigitte CORFMAT (*Lauzach*)
M. Alain BRULE (*Le Bono*)
M. Nicolas DESCHAMPS (*Le Hézo*)
Mme Magali TOUATI-BERTRAND
(*Le Tour du Parc*)
M. Jacques MADEC (*Locmariaquer*)
M. Jacques LE METAYER (*Meucon*)
M. Alban MOQUET (*Monterblanc*)
M. Honoré GUIGOURES (*Plescop*)
Mme Sylvie LASTENNET (*Ploeren*)
M. Patrick CAMUS (*Plougoumelen*)
M. Nicolas LE GROS (*Pluneret*)
Mme Nathalie COURTRAI (*Saint-Armel*)
Mme Gaëlle PRIGENT (*Saint Avé*)
M. Jean-Michel YANNIC (*Sainte-Anne-d'Auray*)
M. Frédéric PINEL (*Saint-Gildas-de-Rhuys*)
M. Yannick DERIAN (*St-Nolff*)
M. Alain LAVACHERIE (*Saint-Philibert - Suppléant*)

Mme Camille PETERS (*Sarzeau*)
Mme Sylvie SCULO (*Séné*)
Mme Stéphanie HERPE (*Sulniac*)
M. Éric MAHÉ (*Surzur*)
M. Yves LOUIS (*Theix-Noyal*)
M. Bruno BODARD (*Treffléan*)
M. Gérard THEPAUT (*Vannes - suppléant*)
M. Jean-Marie LABESSE (*Arc Sud Bretagne*).
M. Ronan LE DÉLÉZIR
(*Auray Quiberon Terre Atlantique*)
M. Thierry EVENO
(*Golfe du Morbihan – Vannes agglomération*)
M. David LAPPARTIENT
(*Golfe du Morbihan – Vannes agglomération*)
M. Claude LE JALLE
(*Golfe du Morbihan – Vannes agglomération*)
M. Jean-Philippe PERIES
(*Golfe du Morbihan – Vannes agglomération*)
M. Patrice LE PENHUIZIC
(*Questembert Communauté*)
M. Michel JALU (*Conseil Départemental - suppléant*)
M. Gérard GICQUEL (*Conseil Départemental - suppléant*)
Mme Marie Jo LE BRETON (*Conseil Départemental*)
M. André CROCQ (*Conseil Régional*)
Mme Anne GALLO (*Conseil Régional*)

Absents excusés :

M. Frédéric LAURENT (*Baden*)
M. Benoît MADEC (*Crac'h*)
M. David ROBO (*Vannes*)
Mme Marine BARDOU (*Saint Philibert*)
M. François GOULARD (*Conseil Départemental*)

Mme Soizic PERRAULT (*Conseil Départemental*)
M. Gilles DUFEIGNEUX (*Conseil Départemental*)
M. Maxime PICARD (*Conseil Régional*)
M. Patrick LE DIFFON (*Conseil Régional*)

Procurations :

M. Benoît MADEC (*Crac'h*) donne pouvoir à M. Ronan LE DÉLÉZIC
Mme PERRAULT Soizic (*Conseil Départemental*) donne pouvoir à Mme Marie Jo LE BRETON
M. Patrick LE DRIFFON (*Conseil Régional*) donne pouvoir à M. David LAPPARTIENT

Etaient également présents (équipe du parc):

Mme Monique CASSÉ, Mme Annaëlle MÉZAC, M. Ronan PASCO, Mme Sophie GIRAUD, Mme Morgane DALLIC, Mme Marie TAVENNEC, M. Thomas COSSON, M. Fabrice JAULIN, Mme Irène BEGUIER, Mme Julia THIBAUT, M. David LEDAN, M. Benjamin SIMON.

Élection des Vice-Présidents du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Le Bureau est présidé par le Président du Syndicat mixte, assisté par 4 Vice-présidents. Les Vice-présidents sont élus parmi les membres du Bureau par le Comité syndical. L'élection des Vice-présidents se fait au scrutin secret et à la majorité absolue des membres qui composent le Comité syndical. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Le Président et les 4 Vice-présidents forment l'Exécutif du Syndicat mixte. Parmi les 4 vice-présidents, un est obligatoirement issu du collège de la Région et un de celui du Département. Le rôle et les fonctions de chacun des membres du Bureau peuvent être précisés, le cas échéant, par le règlement intérieur ou par délibération du Comité syndical.

Monsieur le Président fait l'appel des candidats pour un mandat de Vice-Président au sein du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

Les candidats pour un mandat de Vice-Président sont :

- Pour la Région : Anne GALLO
- Pour le Département : Marie-Jo LE BRETON
- Pour le collège des Communes et celui des EPCI : Ronan LE DÉLÉZIC, Patrick CAMUS, Luc LETRIONNAIRE, Pascal BARRET.

Monsieur le Président propose de procéder à l'élection des Vice-Présidents.

-
- Délégués présents : 43
 - Délégués votants : 46
 - Suffrages exprimés : 98

Après décompte des bulletins de vote les résultats sont :

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| ▪ Anne GALLO (98 voix) | ▪ Luc LE TRIONNAIRE (62 voix) |
| ▪ Marie Jo LE BRETON (97 voix) | ▪ Pascal BARRET (26 voix) |
| ▪ Ronan LE DÉLÉZIC (79 voix) | ▪ Patrick CAMUS (22 voix) |

Le Comité Syndical :

- Désigne au vote à bulletin secret
 - Anne GALLO
 - Marie- Jo LE BRETON
 - Ronan LE DÉLÉZIC
 - Luc LE TRIONNAIRE

Vice-Présidents du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT